



SAINT ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER

www.st-alban.qc.ca

L'ALBANOIS

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2009

IL A ÉTÉ RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Alban appuie la demande de M. Daniel Primeau auprès de la C.P.T.A.Q. La demande consiste à l'agrandissement de son terrain d'une superficie de 2,861.3 mètres carrés permettant ainsi l'installation d'une fosse septique et d'un champ d'épuration conformes à la réglementation en vigueur et aussi la construction d'un chalet en remplacement de la roulotte existante. La demande vise le lot P-239 pour une superficie de 2,861.3 mètres carrés. Il existe une vingtaine de terrains disponibles sur le territoire de la municipalité présentement.

CLUB DE GOLF DES PINS, **Panneaux publicitaires**

D'autoriser madame Andrée Gosselin, Directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité, une entente de cinq (5) ans avec le Club de Golf des Pins pour un panneau publicitaire au trou #2 pour une somme totale de 1,000\$ plus les taxes applicables. Il est également entendu d'effectuer les versements à tous les ans d'un montant de 225.76\$ pour les années 2009 à 2013 inclusivement.

C.P.A. ST-MARC, Spectacle

DE contribuer au spectacle de patinage artistique présenté les 28 et 29 mars prochain pour une somme de 125\$.

RÈGLEMENT #176, Adoption

QUE le règlement #176 interdisant l'épandage pendant certains jours soit adopté.

MOT DE VOTRE MAIRESSE

Bonjour à tous,

Déjà Février avec son lot de neige, froid et activités de toutes sortes. Bien entendu, je vous invite fortement à participer à notre rendez-vous annuel de la Randonnée BOUBOU, toutes les informations vous sont indiquées dans ce bulletin.

C'est avec fierté et reconnaissance que je vous transmets les résultats des deux collectes que notre Brigade de pompier ont faites auprès de la population, suite aux incendies des résidences de M. Gérard Perron, et M. André Bérubé. Nous avons remis un montant de \$2,755.00 à M. Perron et de \$ 2,340.00 pour M. Bérubé. M. Perron vous a déjà adressé ses remerciements le mois dernier et M. Bérubé m'a prié de vous transmettre ses plus sincères remerciements au nom de ses filles et de lui-même.

En terminant, je veux moi aussi remercier la Brigade pour leur beau travail et leur solidarité. Remerciements également et félicitations à l'Équipe des loisirs pour l'organisation du Festi-Neige qui a eu lieu en fin de semaine dernière. J'étais malheureusement absente, mais j'en ai de multiples commentaires positifs qu'il m'est agréable de vous faire part.

Bon mois à tous,

Lynn Audet
418 285-9466
lpnaudetfils@globetrotter.net

FORMATION ADMQ

D'inscrire madame Andrée Gosselin, directrice générale et secrétaire-trésorière à une formation donnée par l'A.D.M.Q. Ce cours s'intitule « Formation en gestion municipale – volet greffe » et se donnera le 12 mars prochain à Québec. Le coût de cette formation est de 160\$ plus les taxes applicables. Les frais inhérents lui seront remboursés.

AVIS DE MOTION, Règlement #177

Madame Lisette G. Perron, conseillère au siège #6, donne avis de présentation du règlement #177 concernant le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

AUTORISATIONS POUR CONSTATS D'INFRACTION

QUE ce Conseil autorise généralement l'Inspecteur municipal et/ou son adjoint à délivrer, au nom de la municipalité de Saint-Alban, tout constat d'infraction pour toute infraction aux règlements adoptés par le conseil.

FALAISE AU LAC LONG, Donation

D'autoriser madame la mairesse Lynn Audet ainsi que la Directrice générale et secrétaire-trésorière Andrée Gosselin, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Alban, le contrat de donation entre Action plans d'eau – plein air et cette dernière pour l'acquisition de la falaise du lac Long par voie de donation entre vifs, de même qu'à y convenir de toutes clauses et stipulations qu'ils jugeront à propos.

AVIS DE MOTION, Règlement #178

Suite à l'avis favorable du comité de consultation d'urbanisme relativement à une demande de changement de zonage de M. Jocelyn Arcand (lot 11-A-P du rang 3) afin d'y ériger un bâtiment destiné à un usage commercial soit un gîte touristique, **Monsieur Gaétan Falardeau, conseiller au siège #4**, donne avis de présentation d'un projet de règlement #177 relativement à une modification au règlement de zonage.



Cours de tournage

Ce cours d'introduction au tournage s'adresse à toute personne voulant explorer l'univers de la poterie. Vous ferez l'apprentissage des techniques de base du tournage de l'argile telles, le pétrissage, le centrage, la définition des formes et le tournassage. Vous pourrez aussi exprimer votre créativité à travers les diverses techniques de décoration à l'engobe et de gravures.

COURS SEMI-PRIVÉ maximum 3 étudiants à la fois.
Durée : 8 semaines

Incluant : Ensemble d'outils de potier 10 kg d'argile, engobes, glaçure et cuissons. 295\$

Horaire : débutant le 9 mars 2009 à l'atelier de l'artiste sur le rang de la Rivière Blanche à St-Alban.

Lundi 18h30 – 21h30

Mardi 18h30 – 21h30

*Les horaires peuvent être adaptés aux besoins.

Contactez : Marie-Claude Girard, Céramiste
418.339.213

mcgirardceramiste@gmail.com

**CONTACT
EMPLOI
Portneuf** 
13-14 MARS

**Une quarantaine d'entreprises
sur place... plus de 350 emplois
disponibles!**

Vendredi 13 mars - 18h30 à 20h30
Samedi 14 mars - 9h00 à 15h00

Gymnases de l'École secondaire de
Donnacona, stationnement de
l'aréna



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte les mardis et jeudis de 18 :30 à 20 heures. C'est gratuit pour les gens de Saint-Alban. Bienvenue à tous.

Pour le tirage du temps des Fêtes, madame Louise Leboeuf a gagné un sac en tissus Biblio et madame Maryse Lefebvre s'est mérité un signet Biblio. Félicitation aux gagnantes.



Le Centre Internet St-Alban Desjardins

177, Principale (dans l'école Le Goéland)
Centre Internet 418-268-3332 Poste #3374

HORAIRE RÉGULIER

Mercredi	Accès libre : de 18 à 21 heures. 1\$/heure
Vendredi	Accès libre : de 18 à 21 :30 heures. 1\$/heure
Samedi	Accès libre : de 13 à 16 :30 heures. 1\$/heure

SOUPER ET SOIRÉE DANSANTE

Vous êtes cordialement invités à un souper fraternel suivi d'une soirée dansante à la salle des Chevaliers de Colomb de St-Casimir le 28 février prochain à 17 :30 heures.

Tous sont bienvenus. Le prix d'admission est de \$20.00/personne. Pour obtenir des billets 418-268-5207(C.Gignac)

ÂGE D'OR (LA GAIÉTÉ)

Bienvenue au souper (canadien) de la St-Valentin qui aura lieu le 17 février au centre communautaire Fernand Marcotte. Le coût est \$8.00 par personne, il y aura des prix de présence. Réservez avant le 14 février.

418-268-8272, 418-268-8169 ou 418-268-8547

Pour les couples de l'âge d'or qui ont 50-60-65 ans de mariage, SVP en informer le comité au 418-268-8169 ou 418-268-8272 le plus tôt possible, afin de commander les certificats venant des gouvernement.



Chorale de Noël

Les enfants ainsi que tout le personnel de l'école aimeraient remercier Mme Lynn Audet et Mme Sandra Julien pour leur implication dans le projet de la chorale de Noël.

Les 2 représentations du 18 et 24 décembre ont permis d'amasser un montant de 257,89\$. Ce qui permettra aux enfants de bénéficier d'activités parascolaires et culturelles supplémentaires.

RANDONNÉE BOUBOU 2009 21-22 FÉVRIER

Le 21 février, Randonnée d'environ 30 km. Inscription de 9h30 à 11h15, départ au Garage Guy Marcotte à 12h00 au coût de 5\$. Souper vers 18h00 à l'Hôtel St-Alban payable à l'inscription. Musicien en soirée.
CASQUE OBLIGATOIRE.

Le 22 février, Courses d'accélération réservées aux motoneiges de **1984** et moins. Plusieurs catégories dont «Stock», «Modifiées», «Crampons», «Open» ainsi que l'«Open Mixte» (toutes années). Inscription au Garage Guy Marcotte de 10h à 11h30. Début des compétitions à 12h00. **CASQUE OBLIGATOIRE.**

LA FORMATION CHRÉTIENNE DES ENFANTS BAPTISÉS

Nous rappelons aux parents qu'il n'y a pas de catéchèse catholique dans les écoles désormais. Par conséquent, la formation chrétienne qui doit précéder la réception des sacrements doit se faire en paroisse et en famille.

Le cheminement régulier comporte six parcours pour une première vue d'ensemble de la vie chrétienne.

Les enfants qui entrent en 1^{er} année du primaire sont invités à porter une attention spéciale à notre message et à s'inscrire au presbytère.

Pour les enfants qui n'ont pas participé aux parcours en l'année 2008-2009 et pour les enfants nouvellement arrivés dans notre paroisse, une inscription est nécessaire au presbytère de la paroisse.

La Randonnée BouBou 2009 de St-Alban

Samedi le 21 février 2009

Cette année, pour la randonnée BouBou fera une halte à la Cabane l'Érablière Des Éboulis au 40 Rang Rivière Blanche à St-Alban.

C'est avec beaucoup de plaisir que le comité de l'École Le Goéland vous accueilleront. Le Bar est ouvert au public à partir de 13h00 jusqu'à 15h30. Nous vous servirons bière, fort, liqueur, jus, café, chocolat chaud, bouillon de poulet, sandwich, chips et chocolat.

Nous invitons la population à venir prendre un verre avec nous. Tous les profits amassés lors de cette journée iront aux enfants de l'École Le Goéland de St-Alban pour organiser de belle activité.

En terminant nous tenons sincèrement à remercier le Comité des BouBou d'avoir eu l'amabilité de choisir l'École Le Goéland.

Nous vous attendons en grand nombre.

Au plaisir de vous voir.



TERRAIN DE JEUX 2008



Le temps est venu de soumettre votre candidature pour les postes de monitrice ou moniteur du terrain de jeux 2009. Vous avez jusqu'au 28 février 2009 pour nous faire parvenir votre curriculum vitae au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de St-Alban
Att : Denise Trépanier
204, rue Principale
St-Alban (Québec)
G0A 3B0

Pour plus d'informations : 418 268-8026

FESTI NEIGE!

Un gros merci à vous tous qui avez aidé de loin ou de près aux préparations du Festi-Neige 2009. Nous sommes fière de cette première année, car les gens ont participé en grand nombre.

Il nous reste encore de la sauce à spaghetti faite maison, à vendre au profit des Loisirs au coût de \$5.00 pour un bocal de 500 ml.
418-268-8026



Assemblée générale annuelle d'Action plans d'eau plein air

L'assemblée générale annuelle d'Action plans d'eau plein air aura lieu le jeudi 12 mars à 19h30 à l'Éco-chalet.

Assemblée ouverte à toute la population intéressée à poser des questions, s'impliquer dans l'organisation ou pour simplement en savoir plus sur notre bilan 2008 et le plan d'action 2009.

Vous pourrez être informés au niveau des états financiers, des répercussions de nos actions et des partenariats développés avec d'autres organisations.

Bienvenue à tous !

Pour information :
Sébastien Perreault
418.284.4232
s.perreault@st-alban.qc.ca
www.secteurdesgorges.com



TÉLÉPHONES IMPORTANTS POMPIERS, AMBULANCES, POLICIERS 9-1-1

Bureau municipal	418-268-8026
Télécopieur	418-268-5073
C.C.F.M.	418-268-3557
Centre des Loisirs	418-268-5913
Lynn Audet, mairesse	418-285-9466
École Le Goéland	418-268-3332
Les Portes de l'enfer	418-285-9439
CALSA	418-268-5352
Maison du Gardien	418-284-4232
M.R.C. de Portneuf	418-285-3744
Taxes scolaires	418-285-2600
Chambre commerces	418-268-5447
Site d'enfouissement (Neuville)	1-866-760-2714

PRÉVENTION SUICIDE

1-866-277-3553

OU 1-866-APPELLE

